

AUREILHAN, le 13 DEC. 2017

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

Mardi 19 décembre 2017 à 18h30
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2017 ;
- 2) Création et composition de la commission « culture » ;
- 3) Acquisition de la parcelle cadastrée AM 397 ;
- 4) Révision libre de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 5) Signature d'un avenant n°1 au marché de travaux de rénovation 2^{ème} tranche de la rue Jean-Jacques Rousseau ;
- 6) Cession des parcelles cadastrées AN n°2, n°1556, n°1557 et n°1594 ;
- 7) Signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Commune d'AUREILHAN pour les travaux de rénovation de l'ECLA ;
- 8) Budget Communal : admissions en non-valeur ;
- 9) Autorisation de mandatement des investissements 2018 avant le vote du budget ;
- 10) Tarifs municipaux 2018 ;
- 11) Adhésion au service de traitement des dossiers d'allocation chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées ;
- 12) Adhésion de la Commune au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 13) Syndicat Départemental d'Energie : programme d'éclairage public 2017 : éclairage du nouveau giratoire rue Jean-Jacques Rousseau ;
- 14) Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés ;
- 15) Présentation du rapport annuel 2016 relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement.



Le Maire,



Yannick BOUBÉE.